

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 18658 Numéro SIREN : 534 454 764 Nom ou dénomination : A. MANUGUERRA

Ce dépôt a été enregistré le 26/12/2023 sous le numéro de dépôt 3871



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION

Mme MANUGUERRA ANDREA

46 rue custine

75018 PARIS

FRANCE

N° d'adhérent : 20132040045353

Pour le compte de :

SAS A. MANUGUERRA

52 RUE TRUFFAUT

75017 PARIS 17

N° SIREN : 534 454 764

Période déclarée : Année 2022

Date limite de dépôt : 18/05/2023

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2059-H (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (applicable à compter du 31/12/2022)

Certifié conforme par le président
le 8/6/2023

SASU A. MANUGUERRA

52 rue Truffaut 75017

534 454 764 RCS/PARIS

CODE APE 8559A

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

10 JAN. 2024

Sous le N° :

3841

MP

1. [illegible]
2. [illegible]

3. [illegible]
4. [illegible]

1. [illegible]
2. [illegible]
3. [illegible]
4. [illegible]

1. [illegible]
2. [illegible]
3. [illegible]
4. [illegible]

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

1 - J'ACCEPTE DE RECEVOIR DES INFORMATIONS PAR MESSAGERIE

(VOIR ART. 39 ET SUIVANTS - LOI N° 78-17 DU 6/1/1978 MODIFIÉE EN 2004 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX
FICHIERS ET AUX LIBERTÉS)

Oui

Adresse de messagerie

andrea@manuguerra.me

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie

52 RUE TRUFFAUT

Code postal

75017

Ville

PARIS

Pays

FRANCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

Formation, conseil en entreprise, coaching, développement personnel, hypnocoaching

H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Oui

Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé

SAGE 50C CIEL

AUTRES INFORMATIONS

3 - COORDONNÉES DU CONSEIL

S'agit-il d'un conseil salarié (S) ou indépendant (I)

I

Forme juridique
ou titre

SAS

Nom et prénom ou
dénomination

HELIR CONSULTING

Numéro, type et
nom de voie

20 rue Lavoisier

Code postal

95300

Ville

PONTOISE

N° téléphone

0660937544

Pays

FRANCE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS

(Applicable à compter du
31/12/2022)

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

L - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

1 - RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires (*hors apprentis et handicapés*)

21 260

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Autres	11 594	6 880	4 714
Immobilisations financières (1)	2 168		2 168
TOTAL I (5)	13 762	6 880	6 882
2 - Actif circulant			
Créances (2) clients et comptes rattachés	2 160		2 160
Disponibilités	6 405		6 405
TOTAL II	8 565		8 565
TOTAL GENERAL (I + II)	22 327	6 880	15 447

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	500
Report à nouveau	-4 495
Résultat de l'exercice	624
TOTAL I	-3 371
3 - Dettes	
Emprunts et dettes assimilées (4)	18 818
TOTAL III	18 818
TOTAL GENERAL (I + II + III)	15 447

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	80 057
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			80 057
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			476
Autres charges externes			40 310
Impôts, taxes et versements assimilés			354
Rémunérations du personnel			22 254
Charges sociales			14 833
Dotations aux amortissements			1 058
Total des charges d'exploitation (II)			79 285
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			772
Produits et charges divers	Charges financières (V)		148
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			624

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	624	
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	624	
Déficits antérieurs reportables	10 928	dont imputés sur le résultat 624
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	0	

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Installations générales, agencements et aménagements divers	6 856			6 856	
Autres immobilisations corporelles	4 738			4 738	
Immobilisations financières					
	2 168			2 168	
TOTAL rubrique I	13 762			13 762	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	1 285	857		2 142
Autres immobilisations corporelles	4 537	201		4 738
TOTAL rubrique II	5 822	1 058		6 880

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	10 928
Déficits imputés	624
Déficits reportables	10 304
TOTAL des déficits restant à reporter	10 304

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée	16 012
Montant de la TVA déductible sur biens et services (<i>sauf immobilisations</i>)	3 129

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel

1,00

- dont apprentis

0,00

- dont handicapés

0,00

Effectifs affectés à l'activité artisanale

0,00

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises

80 057

TOTAL 1

80 057

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats

476

Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances

17 727

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois

22 583

TOTAL 3

40 786

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)

39 271

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes
physiques de l'entreprise

1

Nombre total de parts ou d'actions
correspondantes

100

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	Madame		
	Nom et prénom	MANUGUERRA Andréa	Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	100	Pourcentage de détention	100,00%
	Date de naissance	10/08/1963	Pays de naissance	FRANCE
	Code postal de naissance	75017	Commune de naissance	PARIS
	Numéro, type et nom de voie	6 HAMEAU DE MOIRVILLE		
	Complément de distribution	LUTZ EN DUNOIS	Lieu-dit, hameau	
	Code postal	28200	Ville	VILLEMAURY
	Pays	FRANCE		



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Filiales et participations

N° 2033-G

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



A.MANUGUERRA

Société Par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Capital : 500 Euros
Siège social : 52, rue Truffaut
75017 PARIS
R.C.S. : 534.454.764 PARIS

PROCES VERBAL DE DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 08 JUIN 2023 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-trois et le Mercredi 8 juin les associés se sont réunis au 52 rue Truffaut 75017 PARIS, en assemblée générale extraordinaire.

Sont présents ou représentés :
Madame Andréa MANUGUERRA propriétaire de 100 parts

Total des parts présentes ou représentées : 100 parts

Soit l'intégralité du Capital Social.

Madame Andréa MANUGUERRA préside la séance, et constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

La Présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022
- Quitus du gérant
- Affectation des résultats
-

La Présidente précise qu'aucun associé n'a posé de questions écrites auxquelles le gérant serait tenu de répondre au cours de la présente assemblée.

La Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour ledit exercice.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, qui se solde par un résultat Bénéficiaire de 624 €, de la façon suivante :
Report à nouveau : 624 €.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

TROISIEME RESOLUTION

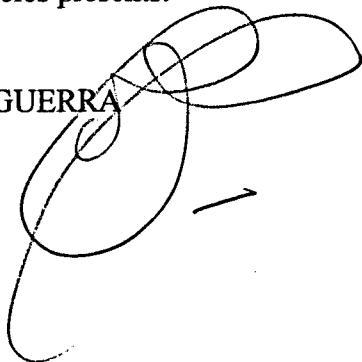
Les associés donne acte à la gérance de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de la présente assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé, après lecture, par tous les associés présents.

Andréa MANUGUERRA

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom. A small arrow points to the right from the bottom of the signature.